



LE GUIDE DE L'ALTERNANCE CFA DFPA

à l'Université de Reims
Champagne-Ardenne
«Choisir son avenir»

Année 2020 / 2021



OBJECTIFS

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un apprenti, son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre professionnel.

Ce contrat alterne des périodes d'enseignement général, technologique et professionnel en centre de formation et des périodes de travail en entreprise pour mise en application des savoir-faire.

5 BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ALTERNANCE

- Se former différemment en alternant des périodes à l'université et en entreprise,
- Acquérir progressivement des compétences et apprendre un métier sur le terrain,
- Obtenir un diplôme tout en préparant son insertion professionnelle,
- Être salarié d'une entreprise et être rémunéré,
- Être accompagné tout au long de son parcours par un tuteur enseignant et un tuteur en entreprise.

STATUT DE L'APPRENTI

- L'apprenti est un salarié à part entière. À ce titre, il bénéficie de l'application de toutes les dispositions du Code du Travail : les conventions et accords collectifs en vigueur. Il a une carte d'étudiant, mais n'a pas le droit à la bourse universitaire.
- Couverture sociale : l'apprenti bénéficie comme tout salarié d'une protection sociale. Dès la signature du contrat, l'apprenti doit effectuer les démarches lui permettant d'être assuré social. À l'issue du contrat d'apprentissage, l'apprenti bénéficie du maintien de la protection sociale (remboursement des soins, versement d'indemnités journalières...) pendant un an à compter de la date de fin du contrat.
- L'apprenti peut être affilié à la mutuelle de ses parents, à celle de son employeur ou adhérer à une mutuelle personnelle.

Toutes les informations sur ameli.fr

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Quels publics ?

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus ;
Certains publics peuvent entrer en apprentissage au-delà de 29 ans révolus : les apprentis préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les travailleurs handicapés, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise et les sportifs de haut niveau.

Quels employeurs ?

Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du milieu associatif et des professions libérales ;
Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs).

Public	Jeunes âgés de 16 à 30 ans révolus			
Nature du contrat	CDD, CDI (qui débute par une période d'apprentissage)			
Durée du contrat	De 6 mois à 3 ans			
	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC*
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC*
3 ^{ème} année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC*
Principaux avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Exonération des cotisations sociales, totale ou partielle • Des déductions fiscales de la taxe d'apprentissage (bonus alternant...) • Aides supplémentaires en cas d'embauche d'un travailleur handicapé • Aide unique pour les employeurs qui recrutent en apprentissage (sous conditions) : <ul style="list-style-type: none"> - 4 125 euros maximum pour la 1^{ère} année d'exécution du contrat - 2 000 euros maximum pour la 2^{ème} année d'exécution du contrat - 1 200 euros maximum pour la 3^{ème} année d'exécution du contrat 			
Financement de la formation	Le financement des frais de la formation est pris en charge par l'OPCO dont dépend l'entreprise en fonction du coût contrat défini par la branche dont elle dépend (secteur privé). Pour les employeurs publics, se rapprocher de la DFPA.			

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Quels publics ?

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans ;
Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ;
Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
Les bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) dans les DOM et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon ;
Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Quels employeurs ?

Tout employeur assujéti au financement de la formation professionnelle continue.
L'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

** ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable*

La convention collective appliquée dans l'entreprise ou l'accord des parties peut prévoir des dispositions plus favorables en termes de rémunération. Pour effectuer une simulation assistée du calcul de la rémunération légale, consultez le portail de l'alternance : www.alternance.gouv.fr

LISTE DES FORMATIONS EN ALTERNANCE

IUT REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE - SITE DE REIMS

Référent : Hélène GALAZZO

Contact : 03 26 91 30 15 / fc-iut-reims@univ-reims.fr

DUT

Gestion des entreprises et des administrations

Parcours Gestion et Management des Organisations

Tél : 03 26 91 30 16 / Courriel : iut.secretariat-gea@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Chimie Analytique, Contrôle, Qualité, Environnement

Parcours Gestion et Traitement des Pollutions et des Déchets

Tél : 03 26 91 30 36 / Courriel : gestrapol@univ-reims.fr

Management des Processus Logistiques

Parcours Logistique Multimodale

Tél : 03 26 91 30 73 / Courriel : iut.secretariat-glt@univ-reims.fr

Parcours Management des activités transport et Logistique

Tél : 03 26 91 30 73 / Courriel : iut.secretariat-glt@univ-reims.fr

Marketing Opérationnel

Parcours Management de la Distribution

Tél : 03 26 91 82 04 / Courriel : louis-cesar.ndione@univ-reims.fr

Parcours Marketing de la Vente et de la Gestion de la Relation Client

Tél : 03 26 91 82 04 / Courriel : louis-cesar.ndione@univ-reims.fr

Métiers de la GRH : Formation, Compétences et Emploi

Parcours Ressources Humaines et Paye

Tél : 03 26 91 30 76 / Courriel : elodie.maresse@univ-reims.fr

Métiers de l'Emballage et du Conditionnement

Parcours Conception, Design industriel et Emballage

Tél : 03 26 91 84 77 / Courriel : iut.secretariat-pec@univ-reims.fr

Métiers de l'Industrie : Gestion de la Production Industrielle

Parcours Production et Maintenance Industrielle

Tél : 03 26 91 30 76 / Courriel : elodie.maresse@univ-reims.fr

Métiers de l'Informatique : Conception, Développement et Test de logiciels

Parcours Web, Informatique Mobile et Smart Industries

Tél : 03 26 91 30 50 / Courriel : iut.secretariat-info@univ-reims.fr

Métiers de l'Instrumentation, de la Mesure et du Contrôle Qualité

Parcours Capteurs, Instrumentation, Métrologie

Tél : 03 26 91 30 31 / Courriel : lcim@univ-reims.fr

Métiers du BTP : Bâtiment et Construction

Parcours Modélisation des Informations du Bâtiment

Tél : 03 26 91 30 16 / Courriel : celine.presse@univ-reims.fr

Métiers du BTP : Génie Civil et Construction

Parcours Entreprises du BTP et conduites d'opérations

Tél : 03 26 91 30 38 / Courriel : iut.secretariat-gccd@univ-reims.fr

Parcours Géomètre Projeteur en Travaux Publics

Tél : 03 26 91 30 38 / Courriel : fc-iut-reims@univ-reims.fr

Public	Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus			
Nature du contrat	CDD, CDI			
Durée du contrat	L'action de professionnalisation est d'une durée de 6 mois à 12 mois La durée du contrat peut être portée jusqu'à 24 mois, si un accord de branche ou interprofessionnel le prévoit.			
Salaire mensuel minimum approximatif		Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans révolus	26 ans et plus
	Qualification égale ou supérieure au Bac professionnel, ou titre ou diplôme professionnel de même niveau	65% du SMIC	80% du SMIC	Au minimum 85% du salaire minimum conventionnel ou 100% du SMIC
Principaux avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Exonération des cotisations patronales d'assurance sociale et d'allocations familiales lorsque le salarié est âgé de 45 ans et plus • Exonération spécifique pour certains groupements d'employeurs (GEIQ) et aide à l'accompagnement • Aide forfaitaire versée aux employeurs qui procèdent à l'embauche d'un demandeur d'emploi âgés de 26 ans et plus • Aide exceptionnelle de l'état de 2 000 € pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 45 ans et plus • Pas d'indemnité de fin de contrat • Absence de prise en compte dans le calcul de l'effectif du personnel de l'entreprise pour le calcul des seuils sociaux et fiscaux • L'AGEFIPH peut également accorder des aides afin de faciliter l'accès des personnes handicapées à l'entreprise • Possibilité de prise en charge par l'OPCO de la fonction tutorale : 230 par mois pendant 6 mois maximum (sous certaines conditions) • Une aide pour les entreprises de plus de 250 € salariés employant plus de 5% d'alternants 			
Coût de la formation	Prise en charge totale ou partielle par l'OPCO L'employeur doit vérifier les critères de prise en charge auprès de son OPCO selon 2 modalités de financement : <ul style="list-style-type: none"> • Subrogation (nous facturons directement l'OPCO) • Facturation (nous facturons l'entreprise) 			

* sous réserve d'ouverture



Métiers du BTP : Performance énergétique des bâtiments
Parcours Ingénierie des Enveloppes du Bâtiment

Tél : 03 26 91 30 38 / Courriel : fc-iut-reims@univ-reims.fr

Métiers du BTP : Performance énergétique et environnementale des bâtiments
Parcours Génie Climatique et Equipements du Bâtiment

Tél : 03 26 91 30 38 / Courriel : iut.secretariat-gccd@univ-reims.fr

Autres diplômes

Diplôme de comptabilité et de gestion

Tél : 03 26 91 30 16 / Courriel : scolarite.iut-rcc@univ-reims.fr

Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

Tél : 03 26 91 30 16 / Courriel : scolarite.iut-rcc@univ-reims.fr

IUT REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE - SITE DE CHÂLONS

Licences professionnelles

Maintenance et Technologie : Systèmes Pluritechniques

Parcours Agriculture Connectée

Tél : 03 26 21 81 83 / Courriel : iut.secretariat-gim@univ-reims.fr

Parcours Automatique et Information Industrielle

Tél : 03 26 21 81 83 / Courriel : iut.secretariat-gim@univ-reims.fr

Parcours Energie Eolienne

Tél : 03 26 21 81 83 / Courriel : iut.secretariat-gim@univ-reims.fr

Métiers des Réseaux Informatiques et Télécommunications

Parcours Administration et Sécurité des Réseaux

Tél : 03 26 21 81 80 / Courriel : iut.lp-rt@univ-reims.fr

IUT REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE - SITE DE CHARLEVILLE

DUT

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (2^{ème} année)

Tél : 03 24 59 75 40 / Courriel : iut.secretariat-gaco@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Marketing Opérationnel

Parcours Management de la Distribution

Tél : 03 24 59 75 43 / Courriel : magali.muraro@univ-reims.fr

Parcours Marketing de la Vente et de la Gestion de la Relation Client

Tél : 03 24 59 75 43 / Courriel : magali.muraro@univ-reims.fr

Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Fiscalité

Tél : 03 24 59 75 40 / Courriel : iut.secretariat-gaco@univ-reims.fr

Métiers de la Radioprotection et de la Sécurité Nucléaire

Parcours Prévention des Risques et Sureté Nucléaire

Tél : 03 24 59 75 42 / Courriel : iut.secretariat-hse@univ-reims.fr

Métiers du Commerce International

Parcours Achat et Commercialisation de Produits Industriels à l'International

Tél : 03 24 35 39 36 / Courriel : fanny.trutt@univ-reims.fr

EISINE : DÉPARTEMENT ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATIQUE - SITE DE REIMS

Référent : Karima CHEMLALI

Contact : 03 26 91 39 16 / karima.chemlali@univ-reims.fr

Licence professionnelle

Métiers de l'Electricité et de l'Energie

Parcours Chargé Projet en Electricité

Master

Electronique, Energie, Electrique, Automatique (Master 2)

Parcours Mécatronique

IUT DE TROYES

DUT

Génie Electrique et Informatique Industrielle

Tél : 03 25 42 46 12 / Courriel : emmanuel.champonnois@univ-reims.fr

Génie Mécanique et Productique

Tél : 03 25 42 46 56 / Courriel : stephanie.beaujeu@univ-reims.fr

Techniques de commercialisation

Tél : 03 25 42 71 17 / Courriel : isabelle.jaugey@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Métiers de l'Industrie : Conception de Produits Industriels

Tél : 03 25 42 46 19 / Courriel : elodie.delaporte@univ-reims.fr

Métiers de l'Informatique : Applications Web

Parcours Développement Web Front & Back

Tél : 03 25 42 71 36 / Courriel : marina.matosin@univ-reims.fr

Métiers de la Communication : Chef de Projet Communication

Parcours Stratégies de Communication Plurimédia

Tél : 03 25 42 46 07 / Courriel : elodie.detrez@univ-reims.fr

Métiers de la GRH : Formation, Compétences et Emploi

Parcours Ressources Humaines et Paye

Tél : 03 25 42 46 00 / Courriel : helene.couturier@univ-reims.fr



UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES DE REIMS

Contact : 03 26 91 83 28 / tamar.balan@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement

Parcours Sécurité, Qualité, Hygiène, Environnement

Valorisation des Agro-Ressources

Parcours Grandes Cultures et Environnement (ouvert pour contrat de professionnalisation)

Parcours Transformation et Valorisation des Agro-Ressources (ouvert pour contrat de professionnalisation)

Masters

Chimie et Sciences du Vivant (Master 2)

Parcours Chimie Moléculaire (uniquement ouvert pour contrat de professionnalisation)

Parcours Médicament, Qualité et Réglementation (uniquement ouvert pour contrat de professionnalisation)

Génie Civil

Informatique

Réseaux et Télécommunication

Parcours Administration et Sécurité des Réseaux

Parcours Développement d'Applications et Sécurité

Risques et Environnement (Master 2)

Parcours Biodiversité, Santé-Environnement (uniquement ouvert pour contrat de professionnalisation)

Parcours Management Environnemental - Déchets - Energie (uniquement ouvert pour contrat de professionnalisation)

Parcours Sécurité, Qualité, Hygiène et Environnement (uniquement ouvert pour contrat de professionnalisation)

Autre diplôme

Diplôme National d'œnologie (uniquement ouvert pour contrat de professionnalisation)

UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE DE REIMS

Contact : 03 26 91 38 26 / scolarite.droit@univ-reims.fr

Master

Droit Public

Parcours Administration Publique (Centre Universitaire de Troyes)

Parcours Droit Public des Affaires

UFR SCIENCES ECONOMIQUES SOCIALES ET DE GESTION DE REIMS

Référent : Jérémie MAUJARIN

Contact : 03 26 91 89 34 / formation.continue-sesg@univ-reims.fr

Licences professionnelles

Gestion des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire

Intervention Sociale : Insertion et Réinsertion Sociale et Professionnelle

Parcours Aide à l'Insertion Professionnelle

Parcours Métiers de l'Urgence sociale

Management et Gestion des Organisations

Parcours Management des P.M.E

Masters

Comptabilité, Contrôle, Audit

Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel

Parcours Contrôle de Gestion et Contrôle Financier

Parcours Contrôle de Gestion Industriel

Gestion de Production, Logistiques, Achats (Master 2)

Parcours Logistique Durable et Management de la Supply-Chain

Gestion des Ressources Humaines (Master 2)

Parcours Management des Ressources Humaines et de la Qualité

Intervention et Développement Social

Parcours Développement de Projets Sociaux Territoriaux

Management et Administration des Entreprises (Master 2)

Parcours Compétences Complémentaires en Administration des Entreprises

Management Sectoriel (Master 2)

Parcours Management des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire

Parcours Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social

Parcours Management des PME

Monnaie, Banque, Finance, Assurance

Parcours Cadre Financier de l'Entreprise et de la Banque

UFR PHARMACIE

Contact : 03 26 91 80 75

Master

Sciences et Chimie du Vivant (Master 2)

Médicament, Qualité, Réglementation



contact

Direction de la Formation Professionnelle
et de l'Apprentissage
Courriel : cfa@univ-reims.fr

www.univ-reims.fr/apprentissage

Formation Continue
Courriel : formation-continue@univ-reims.fr

www.univ-reims.fr/formationcontinue



**UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE**